



# COMMUNIQUÉ

Publication immédiate

## **NOUVELLE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE**

***L'économie d'énergie et la substitution des énergies fossiles sont à prioriser***

**Rimouski, le 26 septembre 2013** – Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent est satisfait de la consultation publique sur les enjeux énergétiques du Québec qui s'est tenue hier à Rimouski. Dans son mémoire présenté aux coprésidents, le conseil propose que l'élaboration de la nouvelle politique énergétique repose sur deux grandes priorités : l'économie d'énergie et la substitution des énergies fossiles.

Avant même de penser à la production d'énergie, il faut s'attarder à la consommation d'énergie globale des Québécois, parmi les plus élevées au monde. Le conseil est d'avis qu'il faut réduire de 25 % la consommation d'énergie du Québec et il salue la vision et l'importance accordée à l'efficacité énergétique dans le document de consultation. Pour devenir un chef de file en matière d'efficacité et d'économie d'énergie, le gouvernement est appelé à déployer des moyens comparables à la lutte contre l'alcool au volant.

Le transport est aussi un défi de taille que le gouvernement doit relever, entres autres par une réglementation et des incitatifs pour favoriser le transport actif et collectif et la réduction du transport routier des marchandises. L'adoption d'une stratégie de réduction de la consommation de pétrole est également recommandée.

En ce qui concerne plus précisément les hydrocarbures, le conseil demande au gouvernement de garantir que les approvisionnements proviennent de sources les moins dommageables en diffusant une étude comparative. Il s'oppose d'ailleurs à l'approvisionnement et à la circulation du pétrole issu des sables bitumineux albertains, considéré comme l'un des plus polluants au monde. Il est aussi demandé de mettre fin au développement des ressources gazières et pétrolières tant que plusieurs conditions n'auront pas été remplies. Le conseil est contre tout développement du pétrole extracôtier étant donné les conséquences majeures qui peuvent affecter cet écosystème exceptionnel et fragile et il recommande de favoriser le développement de nouvelles filières.

Pour connaître davantage les positions du conseil sur le dossier énergétique, le public est invité à consulter son [mémoire](#) ou la [liste de ses recommandations](#) au [www.crebsl.com](http://www.crebsl.com)

-30-

Source et informations : Luce Balthazar  
Directrice générale  
Tél. : 418 721-5711